


MÉTHODOLOGIE : Les données sont collectées par observation directe et par téléphone auprès d'informateurs clés dans les lieux de départ et d'accueil

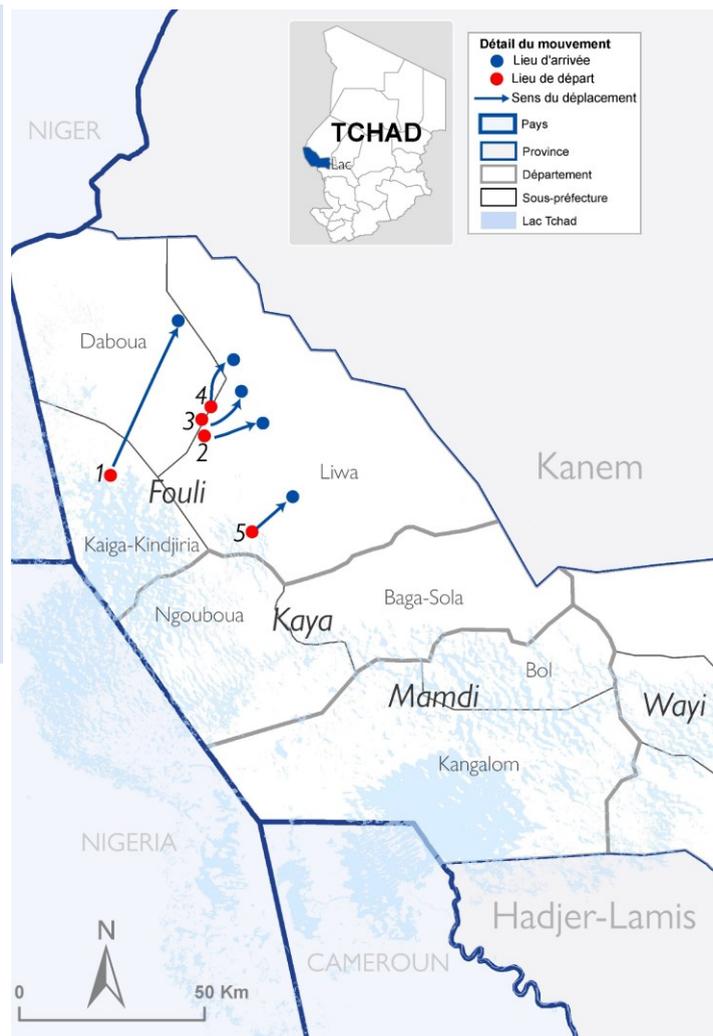
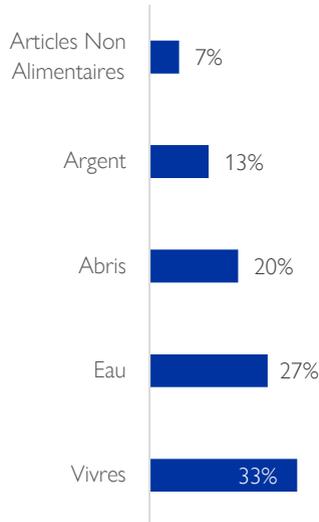
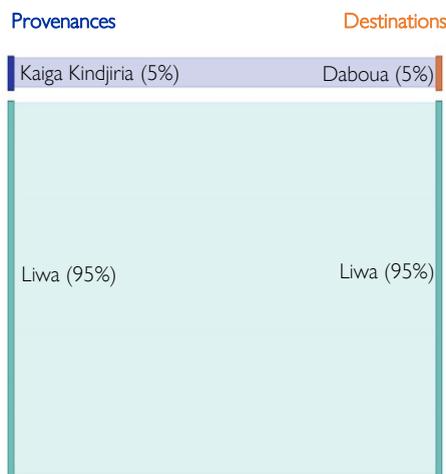
416 Ménages déplacés

1 222 Individus déplacés

5 Mouvements

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Ce tableau de bord présente les informations sur les mouvements de personnes survenus les **27 juillet, 02, 03, 04 et 06 août 2022**, dans cinq sites de la province du Lac.

- Suite à plusieurs enlèvements des personnes dans la localité de Kaiga-Kindjiria (sous-préfecture de Kaiga-Kindjiria, département de Fouli) et à l'insécurité croissante dans la zone, **10 ménages de 65 individus** ont quitté cette localité pour se réfugier le 27 juillet 2022 dans le site de Borora situé dans la sous-préfecture de Daboua (département de Fouli) (*point 1 sur la carte et le tableau ci-dessous*).
- Suite à un enlèvement de 08 personnes survenu le 30 juillet 2022 dans le site de Karam-Ngouboua (sous-préfecture de Liwa, département de Fouli), trois mouvements ont eu lieu : 1) **70 ménages (194 individus)** ont quitté ce site pour se réfugier le 02 août 2022 dans le site de Kandam nouvellement créé dans la même sous-préfecture (*point 2 sur la carte et le tableau ci-dessous*); 2) Un total de **104 ménages (244 individus)** ont quitté le site de Torbo (sous-préfecture de Liwa) et se sont installés le 03 août 2022 dans le site d'Alikoromirom nouvellement créé dans la même sous-préfecture (*point 3*); 3) **121 ménages (284 individus)** ont quitté le site de Bourom (sous-préfecture de Liwa) et se sont réfugiés le 04 août 2022 dans le site de Kangara nouvellement créé dans la même sous-préfecture (*point 4*).
- Suite à une attaque armée perpétrée par des groupes armés non-étatiques le 02 août 2022 à Abourom (sous-préfecture de Liwa), **111 ménages (435 individus)** ont quitté le site de Kadoulou, situé dans la même sous-préfecture pour se réfugier le 06 août 2022 dans le site de Leila nouvellement créé dans la même sous-préfecture (*point 5*).


BESOINS PRIORITAIRES

SOUS-PRÉFECTURES DE PROVENANCE ET D'ACCUEIL


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

DÉTAILS DES MOUVEMENTS

#	Date du déplacement	Population déplacée	Provenance	Catégorie de population	Sous-préfecture d'accueil	Lieu d'accueil	Cause du mouvement	Mode de transport	Besoins prioritaires		
									Vivres	Abris	Argent
1	27/07/2022	10 ménages, 65 individus	Kaiga-Kindjiria (Kaiga-Kindjiria)	PDI	Daboua	Site de Borora	Mouvement préventif à cause d'enlèvement	À pied et transport en commun			
2	02/08/2022	70 ménages, 194 individus	Karam Ngouboua (Liwa)	PDI	Liwa	Site de Kandam	Mouvement préventif à cause d'enlèvement	À pied et à dos d'animal			
3	03/08/2022	104 ménages, 244 individus	Torbo (Liwa)	PDI	Liwa	Site de Alikoromirom	Mouvement préventif à cause d'enlèvement	À pied et à dos d'animal			
4	04/08/2022	121 ménages, 284 individus	Bourom (Liwa)	PDI	Liwa	Site de Kangara	Mouvement préventif à cause d'enlèvement	À pied et à dos d'animal			
5	06/08/2022	111 ménages, 435 individus	Kadoulou (Liwa)	PDI	Liwa	Site de Leila	Attaque armée	À pied et à dos d'animal			